



International Organization for Migration (IOM)
Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Organización Internacional para las Migraciones (OIM)

C/105/RES/1285

2 décembre 2014

CONSEIL

Cent cinquième session

RESOLUTION N° 1285

(adoptée le 25 novembre 2014 par le Conseil à sa 105^e session)

REPRESENTATION DE L'ENTITE DES NATIONS UNIES POUR L'EGALITE DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES AUX REUNIONS DU CONSEIL

Le Conseil,

Ayant reçu la demande de représentation de l'Entité des Nations-Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en qualité d'observateur (C/105/27),

Considérant les dispositions de l'article 8 de la Constitution,

Décide d'inviter l'Entité des Nations-Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes à se faire représenter à ses réunions par des observateurs.